



Une Église en dialogue

Vers la restauration de l'unité entre les chrétiens

À l'occasion du 50^e anniversaire de *Unitatis Redintegratio*, décret sur l'œcuménisme du concile Vatican II, 1964–2014



Photo: © L'Osservatore Romano

Voyage apostolique du pape François en République de Corée à l'occasion de la VI^e Journée de la jeunesse asiatique, 2014.

Le pape François déclarait récemment : « Quand des leaders de divers secteurs me demandent un conseil, ma réponse est toujours la même : dialogue, dialogue, dialogue¹. » De Paul VI à François, les papes ont tenu à appeler le Peuple de Dieu à être une Église en dialogue : avec les autres Communautés chrétiennes, avec les autres grandes religions et avec les univers culturels au sein desquels nous vivons. L'Église universelle a cultivé le dialogue de différentes façons, notamment par le truchement des conseils pontificaux pour la culture, pour l'œcuménisme et pour les relations interreligieuses. Au Canada aussi, au fil des cinquante dernières années, nous sommes devenus de plus en plus une Église en dialogue, attachée à promouvoir la justice, la paix et le bien commun, engagée dans l'évangélisation, en relation avec d'autres Communautés chrétiennes et d'autres religions.

En novembre 2014, nous célébrons le 50^e anniversaire du décret sur l'œcuménisme du concile Vatican II (*Unitatis Redintegratio* [UR]) et nous nous préparons à célébrer en 2015 le 50^e anniversaire de la déclaration sur les relations de l'Église avec les religions non chrétiennes (*Nostra Aetate*), ce qui comprend les relations avec le peuple juif. Nous le faisons dans l'action de grâce pour les différentes façons dont ces documents ont enrichi notre Église, et nous nous arrêtons pour réfléchir au fait que le dialogue est désormais un élément constitutif de la manière dont les catholiques vivent leur fidélité à Dieu dans le monde contemporain.

Sous l'angle de la foi, la source et l'inspiration de l'ensemble de ce dialogue remontent à la conception que nous avons de ce qu'est Dieu, et de la façon dont Dieu est entré en rapport avec le genre humain et l'Église à travers l'histoire. La parole de Dieu fait exister le monde et toutes les choses créées (Gn 1; Jn 1, 1-3). Dieu parle au peuple d'Israël par les prophètes, puis lorsque les temps sont accomplis, le Père nous parle dans le Verbe fait chair, Jésus Christ, par la puissance de l'Esprit Saint (He 1, 1-2; *Dei Verbum* [DV] 2). Par cette révélation jaillie de l'immensité de son amour, Dieu « s'adresse aux hommes et aux femmes comme à des amis, et converse avec eux pour les inviter à entrer en communion avec lui et les recevoir dans cette communion » (DV 2). L'Église naît dans le prolongement de l'Incarnation et du mystère pascal, et l'unité à laquelle elle est

1 Rencontre avec la classe dirigeante du Brésil à l'occasion de la Journée mondiale de la jeunesse (27 juillet 2013).

appelée est une unité en Dieu, car elle trouve son modèle dans les relations du Père, du Fils et de l'Esprit Saint (UR 2). Dieu nous attire à cette unité en prenant l'initiative d'instaurer avec nous un dialogue de salut, « dialogue d'amour fervent et désintéressé » qui fonde et éclaire le dialogue de l'Église avec l'humanité (*Ecclesiam Suam* 75, cf. 73-74). Tout dans l'Église est censé servir et signifier le dialogue salvifique de Dieu avec le monde, dans le Christ et par la puissance de l'Esprit Saint. Nous sommes appelés à être une Église en dialogue parce que le Dieu Trinité est entré en dialogue avec nous et a partagé avec nous la mission du Verbe incarné dans le monde.



« La création d'Adam » par Michel-Ange, c. 1512, forme une partie de la voûte de la chapelle Sixtine.

Dans son exhortation apostolique *Evangelii Gaudium* [EG], (La joie de l'Évangile), le pape François traite longuement du dialogue (238-258) et il situe le dialogue œcuménique et interreligieux dans le cadre d'une invitation plus large à devenir une Église en dialogue. À son exemple, la première section du présent document regarde comment les derniers papes nous ont appelés de plus en plus à entrer en dialogue avec le monde dans lequel nous vivons. Une deuxième partie, plus développée, traite du dialogue avec les autres Communautés chrétiennes et présente les principes qui doivent régir ce dialogue et les fruits qu'il donnera. Les résultats des dialogues internationaux et les difficultés de cet effort pour grandir ensemble de manière œcuménique sont entrecoupés d'encadrés illustrant la façon dont l'Église catholique au Canada s'est efforcée de pratiquer le dialogue avec d'autres Communautés chrétiennes au cours du dernier demi-siècle. L'an prochain, un document analogue célébrera le 50^e anniversaire de *Nostra Aetate*; cette étude exposera la façon dont l'Église est appelée à entrer en dialogue avec des adeptes d'autres traditions religieuses et traitera en particulier de notre dialogue avec le peuple juif.

■ Première partie. Le dialogue avec la culture et le monde



Bienheureux Paul VI, 1958.

Le dialogue n'était pas étranger à l'Église d'avant le concile Vatican II, mais c'est à l'époque conciliaire qu'il fut désigné et mis en œuvre comme la façon par excellence de traiter avec le monde qui nous entoure et avec nos concitoyens et concitoyennes. En août 1964, en plein milieu du Concile (1962-1965), le pape Paul VI publia l'encyclique *Ecclesiam Suam* qui fait du dialogue le moyen fondamental par lequel l'Église doit remplir sa mission et sa vocation apostolique². Le dialogue « se trouve dans l'intention même de Dieu », qui l'amorce et entre en conversation avec l'humanité. Le pape Paul parle de l'histoire du salut comme d'« une conversation variée et étonnante »

2 Alors que *Ecclesiam Suam* est tout à fait dans l'esprit de l'encyclique *Pacem in Terris*, publiée par Jean XXIII à peine un an plus tôt, le pape Jean n'avait pas employé le mot « dialogue » alors qu'il revient 66 fois dans *Ecclesiam Suam* et qu'il sert de fil conducteur à toute la deuxième moitié de l'encyclique.

entre Dieu et le genre humain, qui conduit à l'incarnation du Verbe éternel en Jésus Christ (72). Corps du Christ, « l'Église doit entrer en dialogue avec le monde dans lequel elle vit » (67). Paul VI développe longuement cette idée, en soulignant que le dialogue de l'Église avec le monde « exclut la condamnation a priori, la polémique offensante et tournée en habitude, l'inutilité de vaines conversations ». Il se caractérise plutôt par la clarté, la douceur, la confiance (en la parole de Dieu comme envers l'interlocuteur), la prudence pédagogique qui nous incite à trouver des façons de présenter l'Évangile pour qu'il soit compris et accueilli (84). Le dialogue ne peut advenir que dans un climat d'amitié, de respect et de service, ouvert à toutes et à tous; jamais il ne transige avec la vérité; il exige sagesse, savoir, discernement; toujours guidé par l'espérance et l'amour, il se construit sur la liberté (70-108).

La vision qu'avait Paul VI des rapports entre l'Église et le monde fut reprise par le Concile, sertie dans les premières lignes de sa Constitution sur l'Église dans le monde de ce temps, *Gaudium et Spes* : « Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ » (1). *Gaudium et Spes* continue en appelant les fidèles à entrer en dialogue avec le monde et « avec des gens de toute opinion », et fait du « dialogue loyal et prudent » une condition essentielle « à la juste construction de ce monde, dans lequel ils vivent ensemble » (43, 21).



Visite apostolique de saint Jean-Paul II au Mexique, 1990.

Après le Concile, les papes approfondirent et élargirent la place du dialogue dans la vie de l'Église. L'influence et le long pontificat de Jean-Paul II se caractérisèrent notamment par un profond engagement à l'égard du monde. Or le pape Jean-Paul voyait dans le dialogue « un passage obligé sur le chemin à parcourir vers l'accomplissement de l'homme par lui-même, de l'individu de même

que de toute communauté humaine ». Le dialogue est un acte profondément humain, « le sujet humain tout entier y est impliqué » (*Ut Unum Sint* [UUS] 28). Les nombreux voyages de Jean-Paul II l'amènèrent à dialoguer avec des dirigeants politiques et religieux. Il déclara à des chefs religieux réunis à Madras, en 1986, que « par le dialogue, nous permettons à Dieu d'être présent au milieu de nous, car en nous ouvrant les uns aux autres, nous nous ouvrons à Dieu ». À l'aube d'un nouveau millénaire, dans un message intitulé « Dialogue entre les cultures pour une civilisation de l'amour et de la paix », il invita les croyants et les croyantes et toutes les personnes de bonne volonté à réfléchir au dialogue entre les cultures et les traditions. « Ce dialogue est la voie nécessaire à l'édification d'un monde réconcilié³ ». Dans un monde marqué par la violence et la guerre, le dialogue donne un témoignage prophétique et « nourrit une vive sensibilité pour la valeur de la vie⁴ ».

3 Message pour la Journée mondiale de la paix (1^{er} janvier 2001), 3, 10.

4 *Ibid.*, 19; cf. 10.

Benoît XVI a bien vu, lui aussi, l'urgent besoin de dialogue dans le monde, soulignant la valeur de la conversation fondée sur la recherche de la vérité. Percevant un danger dans la tendance occidentale à séparer la raison de la foi et de la morale, il a enseigné que la foi et la raison doivent trouver l'une et l'autre leur juste place pour « que nous deven[ions] capables d'un véritable dialogue des cultures et des religions, dont nous avons un besoin si urgent⁵ ». Et le pape d'expliquer comment les nouvelles technologies numériques offrent la possibilité extraordinaire de promouvoir le dialogue entre des personnes de pays, de cultures et de religions différentes, et d'appeler à un dialogue fondé sur une recherche sincère et réciproque du vrai, du bien et du beau⁶. Avec l'aide du Conseil pontifical pour la culture, il a lancé un projet nommé le « Parvis des gentils », conçu pour cultiver un dialogue respectueux et amical entre croyants et non-croyants autour des grandes questions de l'existence humaine.



Photo: © L'Osservatore Romano

Si le pape François s'inscrit assurément dans la continuité de ses prédécesseurs, il a ouvert son pontificat en accentuant fortement la place du dialogue dans la vie de l'Église et en appelant les catholiques à mettre leur foi au service d'une « authentique culture de la rencontre⁷ ». « L'unique façon de grandir pour une personne, une famille, une société, l'unique manière pour faire progresser la vie des

peuples est la culture de la rencontre... Aujourd'hui, ou bien on mise sur le dialogue, ou bien on mise sur la culture de la rencontre, ou bien nous perdons, tous nous perdons⁸. ».

François souligne qu'il doit y avoir un lien essentiel entre dialogue et proclamation dans nos relations avec les non-chrétiens (EG 251). « Le dialogue interreligieux et l'évangélisation ne s'excluent pas, mais se nourrissent réciproquement⁹ ». Le dialogue est une forme de témoignage, une façon pour l'Église de cheminer respectueusement avec les autres tout en les aidant à rencontrer le Christ¹⁰. Le dialogue authentique n'implique pas qu'on doive renoncer à son identité, compromettre sa foi ou sa morale, ou sombrer dans le relativisme¹¹. Tout en engageant toute son expérience et son intelligence, il faut une simplicité évangélique pour entrer en dialogue. « Nous n'imposons rien, nous n'utilisons aucune stratégie insidieuse pour attirer les fidèles, mais nous témoignons avec joie, avec simplicité, de ce en quoi

5 Discours de Ratisbonne, rencontre de Benoît XVI avec les représentants du monde scientifique dans le grand amphithéâtre de l'Université de Ratisbonne (12 septembre 2006).

6 Message pour la 43^e Journée mondiale des communications sociales, « Nouvelles technologies, nouvelles relations. Promouvoir une culture de respect, de dialogue, d'amitié » (24 mai 2009).

7 Message pour la 48^e Journée mondiale des communications sociales (23 janvier 2014).

8 Discours à la classe dirigeante brésilienne, à la JMJ 2013.

9 Discours aux participants à l'assemblée plénière du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux (28 novembre 2013).

10 Message pour la 48^e Journée mondiale des communications sociales, 2014.

11 Message pour la 48^e Journée mondiale des communications sociales, 2014; Discours à l'assemblée plénière du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux, 2013; Allocution à la *Civiltà Cattolica* (14 juin 2013); EG 251.

nous croyons et de ce que nous sommes¹² ». Jésus est entré en dialogue avec les gens de son milieu, il l'a fait en faisant rayonner la joie et en proposant la Bonne Nouvelle; en son nom, nous sommes appelés à faire de même (cf. EG 137-43).



Photo : © L'Osservatore Romano
Plantant un arbre de l'espoir, le pape François et le patriarche œcuménique, Bartholomée, se rencontrent au Vatican avec le président israélien, Shimon Peres, et le président palestinien, Mahmoud Abbas, pour prier pour la paix en Terre Sainte, 2014.

Le dialogue, pour le pape François, exige qu'on fasse de la place au point de vue de l'autre; qu'on écoute vraiment – et pas seulement ceux qui nous disent ce que nous souhaitons entendre – en souhaitant et même en escomptant apprendre de l'autre¹³. Dans son message pour la Journée mondiale des communications sociales de 2014, il écrit : « Le défi nécessite profondeur, attention à la vie, sensibilité spirituelle. » Ailleurs, il affirme qu'il faut baisser la garde et ouvrir les portes, et il signale

l'importance dans le dialogue de la vertu de « l'humilité sociale¹⁴ ». Ce qui suppose le partage des convictions les plus profondes, dans la sincérité et le respect qui font du dialogue une source d'enrichissement mutuel (EG 251, 29, 142).

Le pape François indique trois grands domaines de dialogue pour l'Église (EG 238) : le dialogue avec les États et les institutions politiques, au service de la paix et du bien commun; le dialogue avec la société – ce qui comprend les sciences et la culture (il parle ici d'« entrer courageusement dans l'aréopage des cultures actuelles » pour amorcer le dialogue¹⁵); et le dialogue avec les croyantes et les croyants qui n'appartiennent pas à l'Église catholique (il introduit alors différentes distinctions entre le dialogue avec les autres traditions religieuses et le dialogue avec les autres chrétiens et les autres Communautés chrétiennes). C'est ce dernier domaine dont traitera la suite du présent document.

Pour conclure cette première section, nous pouvons dire que les derniers papes ont appelé l'Église à s'engager dans le dialogue avec le monde qui nous entoure en invoquant plusieurs raisons : parce que Dieu est en dialogue avec le monde à travers l'histoire et nous appelle à participer à ce dialogue rédempteur; pour témoigner de Dieu en Jésus Christ par la puissance de l'Esprit Saint d'une manière audible et compréhensible; pour édifier le bien commun,

12 Discours à l'assemblée plénière du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux, 2013.

13 Discours à la classe dirigeante brésilienne à la JMJ 2013; cf. Allocution à la *Civiltà Cattolica*, 2013; Message pour la 48^e Journée mondiale des communications sociales, 2014; EG 31.

14 Discours à la classe dirigeante brésilienne à la JMJ 2013; cf. Allocution à la *Civiltà Cattolica*, 2013.

15 Discours à la Congrégation pour l'éducation catholique (13 février 2014); voir son discours à la classe dirigeante brésilienne, à la JMJ 2013, où il parle d'entrer en dialogue avec « la culture populaire, la culture universitaire, la culture des jeunes, la culture artistique et technologique, la culture économique, la culture de la famille et la culture des médias » et où il parle de « dialogue entre les générations ».

en portant une attention particulière aux personnes dans le besoin et en jetant les bases de la paix; pour tirer parti de l'enrichissement mutuel que produit le dialogue authentique; et pour ériger une culture qui surmonte les tensions et les conflits – et relève le grand défi du vivre ensemble. L'Église catholique continue d'être une communauté dont la structure hiérarchique, l'autorité d'enseignement et l'ecclésiologie ne manquent ni de force ni d'assurance. Ces atouts ecclésiologiques ne sont pas affaiblis ou contredits par son engagement dans le dialogue; au contraire, grâce au dialogue, ils deviennent des dons non seulement pour l'Église, mais aussi pour le monde dans lequel nous vivons.

■ Deuxième partie. Le dialogue entre les Communautés chrétiennes



Photo : Superstock / Album Oronoz

Les évêques catholiques du monde réunis dans la basilique Saint-Pierre pour le concile Vatican II.

En novembre 1964, le concile Vatican II lançait l'Église catholique dans le mouvement œcuménique en approuvant et en promulguant le décret sur l'œcuménisme. Jean XXIII avait jeté les bases de ce décret en faisant du rétablissement de l'unité entre les chrétiens un des principaux objectifs du Concile et en invitant d'autres Églises chrétiennes et Communautés ecclésiales à y envoyer des observateurs œcuméniques. Depuis cinquante ans, la perspective, les principes et les directives du décret sur l'œcuménisme ont subi l'épreuve du temps et ont encore été approfondis par la suite de l'enseignement du magistère – en particulier par le *Directoire œcuménique*¹⁶ [DO] (1993) et l'encyclique *Ut Unum Sint* de Jean-Paul II

(1995) – et par l'expérience de cinq décennies de dialogue et de relations œcuméniques.

Au cœur de l'engagement de l'Église pour l'unité chrétienne, il y a toujours eu la prière de Jésus à la veille de sa mort : « Que tous soient un, comme toi, Père, tu es en moi, et moi en toi. Qu'ils soient un en nous, eux aussi, pour que le monde croie que tu m'as envoyé » (Jn 17,21). C'est la volonté et le profond désir du Christ que ses disciples soient un. Quand l'abbé Paul Couturier a redonné vie à la prière pour l'unité chrétienne dans les années 1930,

16 Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, *Directoire pour l'application des principes et des normes sur l'œcuménisme*, 1993.

il le fit en invitant à prier pour l'unité « telle que le Christ la veut, par les moyens qu'il la veut » et au moment où il la voudra. L'unité dans l'Église est un don de Dieu, et elle est l'œuvre de l'Esprit Saint en nous; à nous de nous ouvrir à la volonté du Christ et d'y trouver notre demeure. Nos divisions, par contre, « s'oppose[nt] ouvertement à la volonté du Christ », sont un objet de scandale et font obstacle à nos efforts pour témoigner du Christ et travailler à sa mission (UR 1-2). Pour reprendre les mots de Jean-Paul II, « la recherche de l'unité des chrétiens n'est pas un acte facultatif ou opportuniste, mais une exigence qui découle de l'être même de la communauté chrétienne » (UUS 48).



Semaine de prière pour l'unité des chrétiens

L'appel du concile Vatican II, au début des années 1960, a eu un impact positif sur la croissance de l'œcuménisme au Canada. La perspective et l'expérience œcuménique canadienne ressortent clairement de *Chrétiens désunis*, lettre pastorale publiée en 1962 par le cardinal Paul-Émile Léger, archevêque de Montréal. Le cardinal Léger ne demandait pas de prier pour la conversion des protestants au catholicisme, mais il invitait les catholiques à prier pour l'unité, notamment par le renouveau et la conversion de l'Église catholique elle-même. Avec des mots qui annonçaient le Concile, il reconnaissait que « le souci de l'unité devient la grande priorité du christianisme contemporain » et que ce mouvement important est « né sous l'inspiration du Saint-Esprit ». Dans cette réflexion sur l'unité et sur la division des chrétiens, il soulignait que toutes les personnes baptisées validement « sont inscrites dans le Christ et deviennent un seul corps avec lui ». Il soulignait aussi qu'à la lumière des paroles du Christ, la division est « un scandale » et « un mal ». Ainsi le cardinal pressait-il les fidèles de prier pour l'unité et d'entrer en dialogue avec leurs frères chrétiens, en reconnaissant que les responsabilités de la division sont le fait des deux parties.

En cherchant à nous mettre au service de l'unité désirée par le Christ et à résoudre les divisions qui sont autant de blessures du corps du Christ, nous trouvons une feuille de route et des orientations dans le décret sur l'œcuménisme et dans l'enseignement ultérieur du magistère. Ces directives nous indiquent comment comprendre les autres Communautés chrétiennes et comment construire des relations avec elles, c'est-à-dire comment entrer en dialogue avec elles, comment leur donner témoignage et apprendre d'elles, et comment nous associer à elles dans une prière, une mission et un témoignage communs.

Un des principaux bienfaits du décret sur l'œcuménisme, c'est le langage qu'il nous a donné pour nommer les autres chrétiens et les autres Communautés chrétiennes. Au lieu de parler d'hérétiques et de schismatiques, le décret sur l'œcuménisme confirme que tous ceux et celles qui ont été baptisés dans le Christ et qui croient en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit sont nos frères et nos sœurs dans le Christ (UR 3; cf. UUS 13, 42); par le baptême, ils sont « membres du corps du Christ » (UR 3), « incorporés vraiment au Christ crucifié et glorifié, régénérés pour participer à la vie divine » (UR 22). Les communautés auxquelles ils appartiennent sont des Communautés ecclésiales, qui vivent une communion *réelle*, mais *incomplète* avec l'Église catholique (UR 3, UUS 11). Dans *Ut Unum Sint*, Jean-Paul II fait remarquer que le vocabulaire plus riche que nous utilisons pour parler les uns des autres « traduit une évolution notable des mentalités. La conscience de l'appartenance commune au Christ s'approfondit ».

Sans perdre de vue les raisons pour lesquelles notre communion reste incomplète, le décret sur l'œcuménisme et l'enseignement ultérieur de l'Église nous ont aidés à dire où et en quoi cette communion – qui varie d'une communauté chrétienne à l'autre – est bien réelle. La plupart des chrétiens professent leur foi au Dieu trinitaire en proclamant le symbole des Apôtres et le symbole de Nicée. Nous croyons en Jésus, Seigneur et Sauveur. Nous sommes interpellés par les mêmes écrits prophétiques, consolés par les mêmes psaumes et, avec la grâce de Dieu, nous cherchons à conformer notre vie au même Évangile dans la foi, l'espérance et l'amour. De diverses façons, selon l'histoire et la tradition théologique de cha-



Devise et logo pour la visite du pape François en Terre Sainte avec le patriarche Bartholomée de Constantinople. Étreinte de Saint-Pierre et de Saint-André sous la bannière, « Pour qu'ils ne soient qu'un ».

que communauté, nous reconnaissons que les gestes sacramentels et liturgiques des autres Églises sont source de grâce et de sanctification et qu'ils « donnent accès à la communion du salut » (UR 3). Nous nous ouvrons aux mêmes dons intérieurs de l'Esprit Saint et aux mêmes sources de vie spirituelle, et nous reconnaissons la richesse de la liturgie, de la spiritualité et de la doctrine propres à chaque communion (UR 3, 21-23; DO 63, 76b; cf. LG 15). Dans les Églises orientales notamment, l'Église catholique retrouve une compréhension commune du sacerdoce, de la succession apostolique et de la vie sacramentelle (UR 15). Grâce au dialogue théologique entre les Églises chrétiennes, dont il sera question ci-après, nous comprenons de mieux en mieux que nous avons en commun plusieurs éléments que le Christ veut pour l'Église (cf. UUS 49).

L'Église catholique se réjouit de découvrir ces éléments du patrimoine chrétien de vérité et de sainteté dans d'autres Communautés chrétiennes (UR 3; cf. DO 61b, 76a). Lorsqu'on les y retrouve, ils « constituent la base objective de la communion qui existe, même imparfaitement, entre elles et l'Église catholique. Dans la mesure où ces éléments se trouvent dans les autres Communautés chrétiennes, il y a une présence active de l'unique Église du Christ en elles » (UUS 11). Ces nombreux éléments importants de l'Église viennent du Christ et nous renvoient à lui. Ils donnent de l'impulsion à l'unité et peuvent être un don pour l'Église catholique, car ils peuvent nous aider à « pénétrer toujours plus parfaitement le mystère du Christ et de l'Église » (UR 4; cf. DO 61b).

Qu'attend de nous le Christ quand il prie pour l'unité de ses disciples? Quelles conséquences peut avoir le fait de reconnaître d'autres chrétiens et chrétiennes comme nos frères et sœurs dans le Christ, et d'accepter que d'autres Communautés chrétiennes soient en communion réelle mais incomplète avec l'Église catholique? Qu'entraîne la reconnaissance d'éléments authentiques de l'Église chez d'autres Communautés chrétiennes? En continuant de grandir comme frères et sœurs dans le Christ, appelés à l'unité complète, nous sommes invités à nous engager à grandir ensemble dans l'amour, à rechercher ensemble la vérité et à partager la vie et le témoignage chrétiens. Cet engagement s'incarne dans la pratique du dialogue, que nous allons maintenant explorer sous trois catégories : « dialogue d'amour », « dialogue de vérité » et « dialogue de vie ».



La sainte Trinité par Andrei Rublev (1360-1430).

2.1 Un dialogue d'amour

Venu habiter parmi nous et donner sa vie pour nous, le Christ nous a révélé le visage de Dieu : celui d'un amour sans limites. Dans son enseignement, Jésus a appelé ses disciples avant tout à l'amour : amour du prochain, amour des ennemis, amour traduit en gestes concrets et en miséricorde. Nous sommes appelés par le Seigneur à aimer comme Dieu nous aime. Il n'est donc pas étonnant que le premier pas vers la réconciliation soit inspiré par l'amour. Pendant des siècles, les chrétiens divisés ont vécu dans la séparation, en jetant souvent sur l'autre un regard de suspicion, de crainte et de méfiance; à certains moments, on aurait dit que les divisions à l'intérieur du christianisme nous dispensaient d'aimer ceux qui se trouvaient de l'autre côté du mur.

Un dialogue d'amour tend un lien d'amitié par-delà les fractures et les soupçons, et fait rencontrer les autres chrétiens comme des frères et sœurs dans le Christ. Il y a cinquante ans, le pape Paul VI et le patriarche Athénagoras de Constantinople se sont rencontrés à Jérusalem : c'était la première rencontre entre les chefs de ces deux Églises après neuf cents ans de séparation. Ils ont prié ensemble et se sont embrassés comme des frères. Un an plus tard, lors de la clôture du concile Vatican II, ils ont « voué à l'oubli » les excommunications du passé et se sont unis dans le pardon mutuel des offenses passées. Ces deux gestes invitaient à un dialogue d'amour entre chrétiens orthodoxes et catholiques. De même, la visite au Vatican de l'archevêque de Cantorbéry, Michael Ramsey, trois mois après la fin du Concile, et le geste de Paul VI, qui lui remet l'anneau qu'il avait lui-même porté comme archevêque de Milan, appelaient à un dialogue d'amour entre anglicans et catholiques. Mais le dialogue d'amour ne concerne pas d'abord les chefs d'Église. Chaque geste de bonté, chaque lien d'amitié qui traverse les frontières confessionnelles est un exemple du dialogue d'amour indispensable pour surmonter et guérir nos divisions.



Le pape Paul VI et le patriarche œcuménique Athénagoras à Jérusalem, 1964.

Le décret sur l'œcuménisme souligne que, selon leurs talents et leurs possibilités, tous les membres de l'Église ont un rôle à jouer pour aider l'Église catholique à grandir dans l'unité avec les autres chrétiens (UR 4-5). Tous les catholiques sont ainsi invités à prendre une part active et éclairée au travail de promotion de l'unité chrétienne, en commençant par cultiver une attitude d'hospitalité envers ceux et celles de qui nous sommes séparés. Nous devons

faire le premier pas en évitant les paroles, les jugements et les gestes qui ne correspondent ni en justice, ni en vérité, à la situation des autres chrétiens (UR 4). Tous sont encouragés à prier pour l'unité et à aspirer à la réconciliation voulue par le Christ (UR 1, 7-8).

Parlant du « dialogue d'amour », Jean-Paul II reprend l'appel du décret sur l'œcuménisme à « reconnaître avec joie et apprécier » les valeurs chrétiennes des autres communautés et à « reconnaître les richesses du Christ et sa puissance agissante dans la vie de ceux qui témoignent pour le Christ parfois jusqu'à l'effusion du sang » (UR 4). Il continue en parlant de la découverte de « ce que Dieu suscite chez les membres des autres Églises et Communautés ecclésiales » (UUS 48). Le dialogue d'amour nous encourage à découvrir ce que sont vraiment les autres et à nous réjouir de la vie dans le Christ dont témoigne leur vie.



Photo : © L'Osservatore Romano
Le pape Benoît XVI à une « journée de réflexion, de dialogue et de prière pour la paix » à Assise, le 27 Octobre, 2011.

Un des bienfaits qu'apporte la connaissance d'autres Communautés chrétiennes, c'est que la relation peut nous amener à réexaminer notre propre fidélité à la volonté du Christ et favoriser la « rénovation » et la « réforme » de nos propres Communautés chrétiennes (UR 4; cf. UR 6). Un engagement constructif dans les relations avec d'autres chrétiens n'induit pas au compromis, mais exige l'humilité, la générosité, le souci de l'autre et le repentir (UR 4, 7). Le décret

sur l'œcuménisme reconnaît que les catholiques et les autres chrétiens se partagent la responsabilité des divisions au sein du christianisme (UR 3) et il n'hésite pas à demander pardon aux autres chrétiens pour nos péchés contre l'unité (UR 7). Si nous croyons que l'Église catholique a reçu les moyens de la grâce et la vérité nécessaires au salut, nous reconnaissons que nous n'en vivons pas toujours comme nous devrions (UR 4). Jean-Paul II a souligné que « tout le décret sur l'œcuménisme est empreint d'un esprit de conversion » et que nos relations œcuméniques doivent devenir un « dialogue de conversion » qui nous serve d'« examen de conscience » (UR 34-35). Il a inclus dans les événements qui ont souligné le 2000^e anniversaire de la naissance de Jésus une célébration de repentir dans laquelle il a demandé pardon, au nom de l'Église catholique, pour les offenses commises contre les autres chrétiens au fil des siècles.

Plus les chrétiens et les Communautés chrétiennes renouvellent leur fidélité à l'Évangile et se rapprochent du Christ, plus ils se rapprochent aussi les uns des autres (cf. UR 6). À propos du dialogue œcuménique, le pape François écrit dans *Evangelii Gaudium* : « Nous devons toujours nous rappeler que nous sommes pèlerins, et que nous pérégrinons ensemble. Pour cela il faut confier son cœur au compagnon de route sans méfiance, sans méfiance, et viser avant tout ce que nous cherchons : la paix dans le visage de l'unique Dieu. Se confier à l'autre, c'est un art; la paix est un art. » (244). L'art du dialogue d'amour.

Jean-Paul II a souligné que « tout le décret sur l'œcuménisme est empreint d'un esprit de conversion » et que nos relations œcuméniques doivent devenir un « dialogue de conversion » qui nous serve d'« examen de conscience » (UUS 34-35).

2.2 Un dialogue de vérité

Dans *Ut Unum Sint*, Jean-Paul II renvoie d'abord à ce qu'a demandé le décret sur l'œcuménisme : « le dialogue mené par des experts bien informés, où chacun explique à fond la doctrine de sa communauté et montre de façon claire ce qui la caractérise » (UR 4). C'est le dialogue de vérité.

Il naît du besoin de connaître l'autre. Il faut de l'étude pour « acquérir une meilleure connaissance de la doctrine et de l'histoire, de la vie spirituelle et culturelle, de la psychologie religieuse et de la culture propre aux frères séparés » (UR 9). Ce genre de dialogue cherche au départ à surmonter les malentendus, à clarifier la terminologie et à atteindre un consensus sur les grandes vérités de la foi en reconnaissant tout ce que nous avons en commun. Il pourra ensuite rechercher une convergence sur les points disputés de la doctrine, en particulier ceux qui ont fait l'objet dans le passé de condamnations ou de disputes (cf. UUS 36, 48). Pour ce travail, l'Écriture et la tradition apostolique offrent des points de référence essentiels (cf. UR 21; UUS 16 et 39). Ce dialogue doit être franc et solide. On attend des catholiques qui y prennent part qu'ils s'attachent aux enseignements de l'Église pour exposer les doctrines clairement, en évitant toute forme de réductionnisme ou de *concordisme* facile (UUS 36; cf. UR 11; UUS 16). Mais l'enseignement doit aussi être exposé de manière que l'interlocuteur puisse comprendre et en donnant aux partenaires dans le dialogue l'occasion de poser des questions et d'expliquer leurs positions respectives (UUS 38).

L'unité recherchée dans le dialogue n'est pas l'uniformité. L'Église catholique est elle-même une communion d'Églises diverses, comprenant l'Église catholique latine (occidentale) et vingt-deux Églises catholiques orientales enracinées dans les traditions byzantine, alexandrine, antiochienne, arménienne et chaldéenne – qui ont toutes leurs propres traditions liturgiques, spirituelles, théologiques et canoniques (cf., LG 23; UR 15-17). Le dialogue distingue entre la diversité légitime et les contradictions à résoudre pour préserver ou restaurer l'unité.

Dans *Ut Unum Sint*, le pape Jean-Paul II affirme que le dialogue « est devenu une nécessité explicite, une des priorités de l'Église » (31).

Les Églises qui ne sont pas en pleine communion présentent de véritables différences. L'Église catholique relève, à des degrés divers, l'absence d'éléments essentiels chez ses partenaires dans le dialogue (UR 4); de la même façon, les autres Communautés chrétiennes ont des critiques à formuler au sujet du catholicisme. Mais le dialogue exige la réciprocité, et il doit se vivre « d'égal à égal » de manière que « l'une et l'autre partie se reconnaissent mutuellement comme des



Photo : © L'Osservatore Romano

Le pape Benoît XVI rencontre l'archevêque de Canterbury, Rowan Williams, à Lambeth Palace, septembre 2010

Églises et Communautés ecclésiales

Les catholiques comprennent que Jésus a fondé l'Église et qu'il voulait qu'il n'y eût qu'une seule Église, pleinement unie dans les domaines de la doctrine, de la discipline et des sacrements. On suppose que les Églises locales ou particulières (diocèses ou éparchies) sont réunies par les liens d'une pleine communion à l'Église universelle. Les catholiques sont en étroite communion, en matière de foi, avec les Églises orthodoxes d'Orient; ils reconnaissent qu'elles ont conservé une structure ministérielle qui remonte aux apôtres, premiers témoins de la résurrection et fondateurs des premières Églises, aussi en parlent-ils comme d'« Églises » au sens propre (DO 122) et comme d'Églises sœurs.

Soucieux de préserver le projet de Jésus sur l'unité de l'Église et de continuer à confesser que l'Église est « une », les catholiques sont réticents, sur le plan œcuménique, à dire que l'Église est divisée en plusieurs « Églises » différentes, même si cette position blesse parfois nos partenaires en Occident. Si en contexte de dialogue nous préférons donner aux autres Communautés chrétiennes le nom qu'elles se donnent – l'Église anglicane du Canada ou l'Église unie du Canada, par exemple – et parler par conséquent de « dialogue entre Églises », nous croyons que « l'Église » au sens plein du terme doit présenter tous les éléments que le Christ veut pour l'Église. Les communautés auxquelles font défaut certains de ces éléments sont appelées plus précisément « Communautés ecclésiales », pour indiquer qu'elles ont un caractère ecclésial et qu'elles vivent en communion réelle, mais incomplète avec l'Église catholique.

À notre tour, nous reconnaissons que les autres Communautés ecclésiales relèvent dans l'Église catholique des déficiences ou des erreurs. Dans le dialogue, nous cherchons à surmonter nos divergences pour en arriver à reconnaître pleinement chez les uns et les autres l'Église que le Christ veut que nous soyons.

partenaires »; ainsi « chacune des parties doit présupposer une volonté de réconciliation chez son interlocuteur, une volonté d'unité dans la vérité » (UR 9; UUS 29). Un esprit sincère de charité, le « respect des exigences de sa conscience et de la conscience du prochain, avec une humilité profonde et l'amour de la vérité » devraient caractériser les efforts pour surmonter les différences (UUS 39; cf. UR 11).

Fondamentalement, un dialogue de cette nature est une recherche commune de la vérité. « L'amour de la vérité est la dimension la plus profonde d'une recherche authentique de la pleine communion entre les chrétiens. » C'est l'amour de la vérité qui permet aux participants et participantes au dialogue de persévérer en dépit des obstacles importants qui ralentissent la quête de réconciliation (UUS 36; cf. UUS 32-33; *Dignitatis Humanae*, 3). Le dialogue de vérité n'est pas affaire de négociation; c'est une façon de se tenir ensemble devant le Christ, lui qui est « la voie, la vérité et la vie » (Jn 14, 6). Dans *Ut Unum Sint*, le pape Jean-Paul II remarque que le dialogue peut aider les Communautés chrétiennes « à découvrir les richesses insondables de la vérité » et à embrasser les dons que l'Esprit offre à travers l'autre; « l'œcuménisme est un don au service de la vérité » (38).

Le concile Vatican II, stimulé par la présence des observateurs œcuméniques et les relations qui s'y sont développées, a contribué à susciter les conditions d'un dialogue de vérité et fait savoir que l'Église catholique était prête à s'engager dans ce genre de dialogue (cf. UUS 30). Les temps étaient mûrs et, à la fin du Concile, des dialogues théologiques furent amorcés avec d'autres traditions chrétiennes aux niveaux international, national, régional et local, donnant à grande échelle ce qu'*Ut Unum Sint* a appelé « le signe d'un engagement pratique de l'Église catholique à mettre en œuvre les lignes directrices du Concile en matière d'œcuménisme » (UUS 31). Par ailleurs, ce dialogue de vérité ne se vit pas que dans les conversations théologiques, mais partout où des chrétiens de diverses confessions se réunissent pour étudier l'Écriture, pour réfléchir ensemble aux déclarations communes produites par des commissions de dialogue ou pour scruter d'autres aspects de la foi ou de leurs enseignements respectifs.



Dr Olav Fykse Tveit, Secrétaire général du Conseil œcuménique des Églises (COE), en audience au Vatican avec le pape François, 2014.

Sur le plan international, sous la direction du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, l'Église catholique participe depuis 50 ans à des dialogues officiels avec des Églises orthodoxes de l'Est, des Églises orthodoxes orientales, avec l'Église assyrienne d'Orient, avec la Communion anglicane, avec la Fédération luthérienne mondiale, avec le Conseil méthodiste mondial, avec la Communion mondiale des Églises réfor-

mées, avec l'Alliance baptiste mondiale, avec l'Église chrétienne – disciples du Christ, avec la Conférence mennonite mondiale, avec les pentecôtistes classiques, avec l'Alliance évangélique mondiale et avec le Conseil œcuménique des Églises (dans le cadre d'un groupe de travail conjoint). Elle a aussi participé à des dialogues multilatéraux (réunissant plusieurs partenaires œcuméniques), à ceux notamment que coordonnent la Commission Foi et Constitution du Conseil œcuménique des Églises et le Forum chrétien mondial.

Ces dialogues cherchent à surmonter des désaccords, en matière de doctrine, de discipline et de structures ecclésiales, qui continuent d'être un motif de séparation. Ils ont produit des déclarations communes qui expriment un consensus ou une convergence de vues et qui mesurent l'étendue de notre compréhension commune de la foi chrétienne. Certains de ces textes sont des documents multilatéraux (tels *Baptême, Eucharistie et Ministère*, publié en 1982, et *L'Église, vers une vision commune*, paru en 2013) alors que la grande majorité sont bilatéraux (ratifiés par deux Communions). Le décret sur l'œcuménisme prévoyait que ce type de dialogue nous permettrait de cerner de plus en plus clairement « la situation réelle de l'Église catholique » (UR 9) par rapport aux autres Communautés chrétiennes, et c'est effectivement ce qui s'est produit. Les dialogues ont eu « des résultats positifs et tangibles » qui nous permettent de mieux voir ce que c'est d'être en communion réelle, mais incomplète (UUS 2; cf. UUS 17). Dans certains cas, nous avons découvert que les malentendus et les polémiques du passé nous empêchent de bien nous apprécier les uns les autres. On a parfois eu la surprise de découvrir que des formulations différentes reflètent « deux façons différentes de voir une même réalité » ou que les différences qui existent traduisent des complémentarités plus que des oppositions (UUS 38; cf. UR 11; UUS 36). Les dialogues ont enregistré des niveaux importants de compréhension commune et de convergence dans la foi, et ils ont replacé les différences qui subsistent dans le contexte de ce à quoi on adhère en commun.

Depuis le Concile, l'Église catholique du Canada a trouvé d'ardents partenaires œcuméniques chez les autres Communautés chrétiennes au Canada. Si les premières perspectives œcuméniques ont pu être exagérément optimistes, les cinquante dernières années ont été

Depuis le concile Vatican II, l'Église catholique du Canada a trouvé d'ardents partenaires œcuméniques chez les autres Communautés chrétiennes au Canada.

une période de grande maturation dans la quête de l'unité. En lien avec le travail de la communauté œcuménique internationale, des traditions chrétiennes au Canada se sont engagées dans le dialogue à plusieurs niveaux. Sur le plan national, les catholiques canadiens participent à plusieurs dialogues théologiques sous l'égide de la Commission épiscopale de la CECC pour l'unité chrétienne, les relations religieuses avec les juifs et le dialogue interreligieux. Depuis cinquante ans, les catholiques canadiens sont engagés dans ce cheminement spirituel en partenariat avec des orthodoxes, des anglicans, des baptistes, des évangéliques, des luthériens, des pentecôtistes, des presbytériens et des membres de l'Église unie du Canada. Dans la présente section, des encadrés présentent ces différents dialogues.



Le pape François et le patriarche œcuménique de Constantinople, Bartholomée, à Jérusalem, mai 2014.

Les catholiques participent aussi à des dialogues organisés par la Commission Foi et Témoignage du Conseil canadien des Églises¹⁷. Sur le plan national, ces dialogues ont souvent contribué à faciliter les dialogues internationaux en plus d'aborder les problèmes dans le contexte de l'œcuménisme canadien. Sur le plan local, des évêques ont lancé ou autorisé des dialogues avec des Communautés voisines et ils ont conclu des ententes avec des partenaires œcuméniques. Dans les paroisses et les diocèses, le dialogue porte surtout sur l'éducation œcuménique, le témoignage commun en matière de justice sociale et le partage du ministère et de la mission. Deux centres d'œcuménisme (à Montréal et à Saskatoon) cultivent des initiatives œcuméniques et promeuvent l'unité chrétienne aux niveaux régional et national. Les facultés de théologie sont aussi des lieux importants de rencontre œcuménique.

17 Vingt-cinq confessions forment le Conseil canadien des Églises (CCÉ), un des conseils d'Églises les plus importants et les plus inclusifs au monde : il réunit les traditions anglicane, baptiste, Disciples du Christ, catholique, luthérienne, mennonite, méthodiste, orthodoxe de l'Est et orientale, quaker et réformée. La Conférence des évêques catholiques du Canada est membre à part entière. Le CCÉ, qui prend ses décisions par consensus, a été fondé en 1944 et les confessions qui en font partie représentent 85 % des chrétiennes et des chrétiens du Canada. Le travail par consensus permet aux Églises membres de parler d'une seule voix, mais pose aussi de gros défis quand il s'agit de trouver les mots pour le faire.

Le dialogue avec les Églises orthodoxes

Presque toutes les traditions orthodoxes orientales présentes au Canada, ont conservé des liens étroits avec leurs pays d'origine. Ces Églises ont des évêques nord-américains, dont plusieurs résident aux États-Unis. C'est pourquoi la Consultation théologique entre orthodoxes et catholiques d'Amérique du Nord fut créée en 1965 sous les auspices de la Conférence des évêques catholiques des États-Unis et de la Conférence permanente des évêques orthodoxes canoniques d'Amérique. Les évêques catholiques du Canada y envoient actuellement deux délégués. Depuis sa création, la Consultation a publié 23 déclarations communes sur différents sujets. En 2003, ses membres ont examiné la question du *filioque*, mot latin qui signifie « et du Fils » et qui a été ajouté au symbole de Nicée-Constantinople au début du Moyen Âge; en 2009, le dialogue nord-américain a publié une réaction à l'étude internationale catholique-orthodoxe sur la primauté de l'évêque de Rome, étude connue sous le nom de Document de Ravenne; et en 2010, il a produit une feuille de route intitulée « Les étapes vers une Église réunifiée : esquisse d'une vision orthodoxe-catholique de l'avenir ».

Il y a également deux dialogues épiscopaux entre orthodoxes et catholiques. Le Dialogue des évêques catholiques romains et orthodoxes réunit quatre évêques de chaque côté et il étudie les déclarations des dialogues international et nord-américain. Un dialogue entre évêques ukrainiens catholiques et évêques ukrainiens orthodoxes regroupe des délégués canadiens et américains et se réunit chaque année. On y traite de questions de nature théologique ainsi que de projets culturels relatifs à la préservation du patrimoine ukrainien.

Sur le plan international, citons parmi les grandes réalisations du dialogue théologique la résolution de la dispute qui remonte au concile de Chalcédoine, en 451, sur la nature et la personne du Christ. Des déclarations communes avec les patriarches orthodoxes copte et syrien ont entériné la solution de la division la plus ancienne au sein du christianisme. La division avec les Églises orthodoxes de l'Est, sur l'autorité du pape et son ministère au service de la communion des Églises, persiste encore aujourd'hui, mais nous avons pu arriver à un consensus sur les sacrements, le ministère ordonné et la nature et la mission de l'Église. Le geste de Jean-Paul II qui a invité les dirigeants ecclésiastiques et leurs théologiens à discuter du ministère pétrinien (UUS 96) a été bien accueilli par tous nos partenaires œcuméniques.

Avec d'autres chrétiens, nous avons découvert un large consensus au sujet de la signification et de la forme du baptême. Ce qui a conduit à des ententes sur la reconnaissance mutuelle du baptême dans de nombreux pays, dont le Canada, depuis 1975. Sur la base du baptême, on peut reconnaître chez l'autre la vie chrétienne et la suite du Christ, et jeter les bases d'un dialogue sur la forme et la pratique du ministère. Même si nos dialogues n'ont pas encore atteint l'objectif de la reconnaissance mutuelle du ministère ordonné avec nos partenaires anglicans, protestants, anabaptistes et pentecôtistes, nous avons découvert entre nous une convergence remarquable sur le contenu du ministère chrétien.

L'accord entre luthériens et catholiques sur la doctrine de la justification par la foi constitue une entente cruciale, qui situe dans un nouveau contexte plusieurs disputes au sein du christianisme occidental. En 1517, les objections de Martin Luther à la pratique catholique des indulgences conduisirent à une thèse centrale de la doctrine de la Réforme : le pécheur est justifié par Dieu

non pas en vertu de ses œuvres, mais par la foi. En 1999, nous avons pu célébrer la signature de la Déclaration commune sur la doctrine de la justification, dans laquelle luthériens et catholiques « confessent ensemble que le pécheur est justifié au moyen de la foi en l'œuvre salvatrice de Dieu en Christ » (DCDJ, 25). Cette entente confirme que les condamnations du 16^e siècle ne s'appliquent pas à l'enseignement contemporain des deux communautés.

Le dialogue avec les luthériens

Les luthériens qui vivent en Amérique du Nord représentent différentes souches historiques et culturelles du luthéranisme. Au cours du dernier siècle, une série de fusions ont donné naissance à différents « synodes » de cette tradition fondamentale de la Réforme, ce qui a entraîné la fondation de l'Église luthérienne évangélique au Canada (ELCIC) en 1986 et celle de l'Église luthérienne du Canada (LCC) en 1988. Le dialogue catholique avec l'ELCIC a débuté en 1986 et a produit en 1992 un rapport sur diverses questions relatives au ministère. Pour préparer la *Déclaration commune sur la doctrine de la justification*, une recherche a été lancée dans différentes régions du Canada en 1997-1998. Ces expériences ont été réunies dans un guide d'étude à l'usage des congrégations locales. Le dialogue n'a pas repris au niveau national, quoique l'ELCIC demeure un partenaire œcuménique régulier de plusieurs paroisses et diocèses catholiques.

En 2013, un nouveau dialogue a été institué avec l'Église luthérienne du Canada. Beaucoup plus petite, cette Église se rattache à l'Église luthérienne – Synode du Missouri; elle a une interprétation plus confessionnelle de la tradition luthérienne et n'a participé qu'à peu de projets, de dialogues ou de conseils œcuméniques. La LCC ne fait pas partie de la Fédération luthérienne mondiale et n'a pas ratifié la *Déclaration commune sur la doctrine de la justification*. Ce nouveau dialogue avec la CECC a pour but d'approfondir la compréhension, de favoriser la charité et de promouvoir le témoignage commun. Les sujets abordés actuellement sont le caractère sacré du mariage et l'étude d'une déclaration internationale luthérienne-catholique romaine sur l'histoire de la Réforme, *Du conflit à la communion*.



Célébrations du 31 octobre, 2009, à Augsburg (Allemagne), marquant le dixième anniversaire de la signature de la Déclaration commune sur la doctrine de la justification.

En 2006, le Conseil méthodiste mondial a fait siennes les positions de cet accord historique. Autre réalisation œcuménique remarquable : le consensus sur la doctrine de l'Eucharistie entre catholiques et anglicans. Même si des questions continuent de se poser au sujet du ministère ordonné et de l'autorité épiscopale, et qu'elles empêchent encore la pleine reconnaissance des ordres sacramentels et le partage de la communion eucharistique, l'entente sur la doctrine eucharistique est un pas important sur la voie de la réconciliation

Dans chacun de ces exemples, le processus du dialogue aboutit à une démarche officielle de réception par les autorités des Églises et des Communautés ecclésiales parties à l'entente. D'autres rapports de dialogues avec les mêmes partenaires œcuméniques et avec d'autres partenaires en Occident n'ont pas reçu de sanction officielle, mais n'en ont pas moins aidé nos communautés à grandir dans la compréhension mutuelle et à raffermir leurs relations. Entre-temps, le travail de réception ecclésiale de ces dialogues se poursuit pour que puissent se concrétiser tout leur potentiel et se transformer nos rapports sous l'action de l'Esprit Saint (cf. UUS 80).

Si le dialogue de vérité suscite de grands motifs d'espoir, il n'en subsiste pas moins des désaccords qui semblent pour l'instant impossibles à résoudre et pour lesquels nous ne voyons toujours pas d'issue. Mais la créativité de l'Esprit Saint nous rapproche, nous évite les impasses et ne cesse de nous inciter à explorer dans la vérité et l'amour les ouvertures qui se présentent. La plus grande ouverture qui s'offre à nous consiste sans doute à autoriser le partage de la vie de nos communautés, sous tous ses aspects, dans la mesure où s'est articulée une foi commune. Il faut donc compléter les dialogues de vérité et d'amour par un dialogue de vie.

2.3 Un dialogue de vie

Le *Directoire œcuménique* signale que ce que les Communautés chrétiennes peuvent faire ensemble reflète ce qu'elles ont en commun sur le plan de la foi : « le seul fondement pour un tel partage et une telle coopération est la reconnaissance de part et d'autre d'une certaine communion déjà existante, même si elle est imparfaite » (36). Mais il ne s'agit pas seulement de pouvoir faire certaines choses ensemble parce qu'on adhère à des éléments de foi partagés; ces éléments sont porteurs d'une dynamique interne vers l'unité, vers ce qu'*Ut Unum Sint* appelle « l'application à la vie concrète » (74). « Vivre son baptême, c'est être entraîné dans la mission du Christ qui est de tout rassembler dans l'unité » (DO 22). La communion réelle mais incomplète articulée dans la déclaration commune d'un dialogue s'avère authentique quand elle se traduit de manière visible en prière, en témoignage et en mission. Le *Directoire œcuménique* expose



Le dialogue avec l'Église anglicane du Canada

L'Église catholique au Canada a fait preuve d'innovation dans le dialogue avec les anglicans, sous l'impulsion de deux commissions différentes. Le dialogue théologique, institué en 1971, est jumelé à un dialogue entre évêques, créé en 1975, qui a pour but d'étudier des questions d'ordre pratique concernant nos relations et la réponse pastorale à donner à des problèmes auxquels nous sommes confrontés les uns et les autres. Pendant que le dialogue théologique explorait les problèmes historiques et doctrinaux qui nous divisent, le dialogue épiscopal a préparé des lignes directrices pour la pastorale des couples entre anglicans et catholiques, pour l'accueil des membres du clergé de l'autre Église et pour le partage du sacrement de l'Eucharistie. Au fil des années, on a aussi traité de mariage interconfessionnel, de ministères laïcs, de formation du clergé, du rapport entre Évangile et inculturation et de certains aspects de la spiritualité autochtone. Le dialogue épiscopal a aussi permis aux anglicans et aux catholiques de collaborer pour réagir à la traite des personnes, pour remédier aux abus commis dans les pensionnats indiens et pour promouvoir la réconciliation et la guérison avec les peuples autochtones.

Le dialogue théologique avec l'Église anglicane du Canada a étudié les déclarations communes du dialogue international et formulé des réactions à ces documents. À la demande de la Commission internationale anglicane-catholique romaine (ARCIC), le dialogue canadien a fait des recherches sur des thèmes pertinents, comme la doctrine eucharistique, le ministère, l'autorité, la communion et Marie, en plus de fournir des rapports et du personnel au dialogue international. Le dialogue consacre beaucoup d'énergie à la réception du travail de l'ARCIC dans la vie de nos Églises; il cherche des façons d'« exprimer de manière tangible l'unité de notre mission commune ». À l'heure actuelle, le Dialogue national anglican-catholique romain travaille sur un projet de « témoignage commun » : il produit de courts textes et des vidéos qui veulent dire d'une même voix notre espérance chrétienne au sein d'un monde sécularisé. Les deux dialogues s'emploient à promouvoir les relations œcuméniques entre les paroisses et les diocèses anglicans et catholiques.

un principe œcuménique important quand il dit que la contribution des chrétiens pour répondre aux besoins du monde « est plus efficace quand ils l’accomplissent tous ensemble et quand on voit qu’ils sont unis en le faisant. Ils désireront donc faire ensemble tout ce que leur foi leur permet¹⁸ » (162).



Photo : Gracieuseté du Catholic Register par Michael Swan

Dr Margaret O’Gara (1947-2012), œcuméniste catholique romaine de renommée.

C’est dans le même esprit que le cardinal Walter Kasper, alors président du Conseil pontifical pour la promotion de l’unité chrétienne, affirmait que le dialogue d’amour et le dialogue de vérité de l’œcuménisme doivent s’accompagner d’un œcuménisme ou d’un dialogue *de vie*.

Si nous vivons à une époque de communion réelle, mais incomplète, il est clair que nous devons trouver la façon de vivre profondément et fidèlement dans le contexte de cette transition, d’imprégner cette période de *vie réelle*... Les Églises ne se sont pas éloignées seulement à force de discussions, elles se sont éloignées dans leur façon de vivre, à force d’aliénation et d’ignorance. Elles doivent donc se rapprocher dans leur vie; elles doivent s’approvoiser, prier ensemble, travailler ensemble, vivre ensemble¹⁹...

Le dialogue de vie nous pousse, le cas échéant, à sortir de nos silos pour apprendre à vivre ensemble notre vie et notre mission chrétiennes. C’est un fait, les Communautés chrétiennes ne font pas « tout ce que leur foi leur permet »; elles ont plutôt tendance à agir chacune de son côté sauf lorsque des circonstances exceptionnelles les amènent à agir de concert. Il y a ici une bonne marge de croissance. Tandis que nous continuons de ressentir la morsure de notre communion incomplète et des restrictions qui nous privent de la communion eucharistique à la table du Seigneur²⁰, nous pouvons faire beaucoup plus ensemble. D’ailleurs, ce que nous ferons ensemble approfondira notre désir d’une unité plus visible et notre engagement à « reconstruire une communion d’amour » (DO 19; cf. UR 12). Dans cette entreprise, les catholiques sont encouragés à faire preuve d’autant de patience que de persévérance, les vertus jumelles de l’œcuménisme, à procéder « graduellement et avec précaution, sans éluder les difficultés » (DO 23), sous la direction de leurs évêques, tout en s’engageant vraiment dans cette recherche, motivés par l’urgence de la réconciliation et par le désir même du Christ, qui veut l’unité de ses disciples (EG 246; UUS 48).

18 Il s’agit ici d’une reformulation catholique du principe de Lund, énoncé lors d’une session de la Commission Foi et Constitution du Conseil œcuménique des Églises en 1952, selon lequel « les églises devraient collaborer en tout sauf sur les points où de graves différences de conviction les obligent à agir séparément ».

19 Walter Kasper, « Ecumenism in a Changing Situation », dans *Priests and People*, 17 (1), janvier, 2003, 6. Cet article est paru sous forme abrégée dans la *Prolusio* qu’a donnée le cardinal Kasper à l’Assemblée plénière du Conseil pontifical pour la promotion de l’unité chrétienne en novembre 2001 (www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/chrstuni/documents/rc_pc_chrstuni_doc_20011117_kasper-prolusio_en.html).

20 *Ibid.*, cf. DO 129-31.

Quelle forme prend ce dialogue de vie? Quelles en sont les principales sphères d'action? Nous évoquerons ici brièvement sept domaines de la vie ecclésiale : la prière, le culte et la vie spirituelle; la communication et les structures qui nous font grandir ensemble; le témoignage commun de notre foi; la mission au service du bien commun; la formation et l'étude; les familles et les couples interconfessionnels; l'apprentissage ecclésial et l'échange des dons.



Photo : © Daniel Abel – photographie-Basilique-cathédrale-Notre-Dame-de-Québec

Mgr Gérard Cyprien Lacroix (gauche), archevêque catholique romain de Québec et Mgr Dennis Drainville (droite) du diocèse anglican de Québec se tiennent debout dans l'amitié et la prière.

La prière, le culte et la vie spirituelle

Le décret sur l'œcuménisme présente « l'œcuménisme spirituel », qui comprend la conversion du cœur, la sainteté et la prière pour l'unité chrétienne, comme « l'âme du mouvement œcuménique » (UR 8). On regarde généralement l'œcuménisme spirituel comme un domaine d'engagement œcuménique distinct du dialogue, mais les deux sont étroitement liés. La prière est évidemment un profond dialogue personnel et communautaire avec le Seigneur où « ne peut manquer le souci de l'unité » (UUS 27). La prière est essentielle au dialogue authentique entre les chrétiens, et le dialogue, pour sa part, doit nous amener à combler le fossé entre les éléments de notre foi que nous partageons et l'expression tangible de cette foi commune dans notre vie spirituelle et liturgique (UUS 33; cf. *Growing Together in Unity and*

Mission : Building on 40 Years of Anglican – Roman Catholic Dialogue 10). Dans le dialogue de vie, les fidèles et les Communautés chrétiennes sont incités à rechercher des moyens acceptables de prier et de célébrer Dieu ensemble, ce qui comprend la prière pour l'unité. Ensemble et dans leurs communautés respectives, ils peuvent prier les uns pour les autres, comme frères et sœurs dans le Seigneur, et grandir ce faisant dans la fidélité au Christ et à son désir d'unité (UR 8; UUS 34). Ils sont aussi invités à apprendre les uns des autres dans la vie spirituelle, à mettre en commun leurs ressources et leurs expériences, attentifs à l'action de Dieu chez l'autre²¹. Au fil du lent processus de guérison des divisions, les Communautés chrétiennes sont invitées à cheminer de concert et à s'entraider, aux heures de fête comme au cœur des difficultés et des déceptions; et elles ne peuvent faire route ensemble que soutenues par la prière et en restant axées sur le Seigneur crucifié et ressuscité.

21 Pour des suggestions précises à ce sujet, voir Walter Kasper, *Manuel d'œcuménisme spirituel*, Éditions Nouvelle Cité, 2007.



L'archevêque de Canterbury, Justin Welby, et l'archevêque catholique romain de Toronto, le cardinal Thomas Collins, lors d'une réception œcuménique à Toronto. Welby a visité l'Église anglicane du Canada, les 7 et 8 avril, 2014.

La communication et les structures pour grandir ensemble

Le dialogue de vie invite les Communautés chrétiennes à progresser vers la réconciliation en apprenant à communiquer entre elles fréquemment et efficacement et en créant des structures qui leur permettent de grandir ensemble. Les causes à l'origine de la séparation entre nos communautés ont été exacerbées par l'absence de communication pendant des siècles, ce qui nous a encore éloignés les uns des autres. Les divisions ont tendance à se calcifier. Guidés par l'Esprit Saint vers l'unité pour laquelle

Le partage sacramentel

Il n'y a sans doute pas de domaine des relations œcuméniques qui suscite plus de tensions que les normes divergentes au sujet de la réception de la communion dans les célébrations eucharistiques des uns et des autres. Lorsque le *Directoire œcuménique* traite du « partage de vie sacramentelle avec les chrétiens d'autres Églises et Communautés ecclésiales » (DO 129-136), il s'appuie sur deux principes fondamentaux, articulés dans le décret sur l'œcuménisme (UR 8) et qu'il faut prendre en compte simultanément, à savoir le fait que la célébration des sacrements dans une communauté est un signe de son unité et le fait que les sacrements sont aussi des moyens qui servent à construire l'unité et la vie spirituelle de la communauté (DO 129). Conscient de la communion réelle mais incomplète entre les membres d'autres Communautés chrétiennes et l'Église catholique, le directoire indique qu'en général la participation aux sacrements de l'Eucharistie, de la réconciliation et de l'onction des malades est réservée aux personnes en pleine communion, mais que « de façon exceptionnelle et à certaines conditions, l'admission à ces sacrements peut être autorisée ou même recommandée à des chrétiens d'autres Églises et Communautés ecclésiales » (DO 129). Les conditions formulées sont qu'une personne doit se trouver « en situation de grave et pressante nécessité » (DO 130) ou que « cette personne soit dans l'impossibilité, pour le sacrement désiré, d'avoir recours à un ministre de son Église ou Communauté ecclésiale, qu'elle demande ce sacrement de son plein gré, qu'elle manifeste la foi catholique en ce sacrement et qu'elle soit dûment disposée ». Les conférences épiscopales ou les synodes des Églises catholiques orientales peuvent adopter des normes pour aider à discerner les situations de « grave et pressante nécessité », et les évêques diocésains sont fortement encouragés à établir « des normes générales servant à juger des situations de grave et pressante nécessité » dans leurs diocèses respectifs (DO 130). La Conférence des évêques catholiques du Canada n'a pas publié de normes qui s'ajouteraient à celles du *directoire œcuménique*, mais quelques diocèses canadiens ont émis des directives plus précises pour interpréter les normes du directoire. Sur le plan pastoral, on pourrait travailler à faire en sorte que les normes universelles soient mieux connues tant pour accomplir le bien pastoral que rendent possible les exceptions autorisées que pour faire mieux comprendre au clergé et aux fidèles laïcs les principes sur lesquels s'appuie notre enseignement. Le *Directoire œcuménique* signale par ailleurs que les catholiques qui se trouvent dans les circonstances évoquées ci-dessus (DO 130-131) ne peuvent demander ces sacrements « qu'à un ministre d'une Église dont les sacrements sont valides ou à un ministre qui, selon la doctrine catholique de l'ordination, est reconnu comme validement ordonné » (DO 132).

Le dialogue avec l'Église catholique nationale polonaise (PNCC)

L'Église catholique nationale polonaise est née de conflits au sujet de propriétés paroissiales dans des diocèses catholiques des États-Unis. La PNCC a un petit « diocèse du Canada ». En 2001, la CECC a amorcé un dialogue avec la PNCC au Canada, dans le but de rétablir la pleine communion. Il existe depuis 1984 un dialogue analogue entre l'Église catholique nationale polonaise et l'Église catholique romaine aux États-Unis : la CECC s'y est jointe en 2008. L'Église catholique romaine reconnaît la validité des sacrements administrés par la PNCC, celle notamment de l'ordination et de l'Eucharistie. Les différences qu'il faut régler ont trait au rôle et à l'autorité du pape, au niveau de participation des laïcs dans le gouvernement de l'Église et à des questions pratiques concernant le ministère de l'ancien clergé catholique romain au sein de la PNCC.

le Christ a prié, nous devons absolument trouver les moyens de communiquer entre nous à tous les niveaux de notre vie ecclésiale, en particulier quand nous traitons de développements au sein de nos communautés respectives, qui pourraient susciter entre nous de nouveaux obstacles. Les structures et les pratiques qui favorisent la communication et nous aident à grandir ensemble comprennent la création de conseils ou de comités qui facilitent la réciprocité; l'invitation d'observateurs aux grands rassemblements ecclésiaux; les réunions régulières de chefs d'Église pour échanger de l'information et cultiver une amitié visible qui appelle à un approfondissement des relations entre leurs communautés respectives (DO 163; 166-71).



Photo : Kiply Lukan Yaworski © Roman Catholic Diocese of Saskatoon

Le témoignage commun de notre foi

Quand Jésus a prié pour que ses disciples ne fassent qu'un, c'était « afin que le monde croie que tu m'as envoyé » (Jn 17,21). Le pape François a récemment souligné « la gravité du contre-témoignage de la division entre les chrétiens » et plaidé pour que nous nous concentrons plutôt « sur les convictions qui nous unissent » afin de progresser vers un témoignage commun. « Les signes de division entre les chrétiens dans des pays qui sont brisés par la violence ajoutent d'autres motifs de conflit de la part de ceux qui devraient être un actif ferment de paix. Elles sont tellement nombreuses et tellement précieuses, les choses qui nous unissent! » (EG 246) Ses paroles font écho à un appel au témoignage commun, appel lancé fréquemment ces cinquante dernières années et qui se trouve déjà dans le décret sur l'œcuménisme : « que tous les chrétiens, face à l'ensemble des nations, confessent leur foi en Dieu un et trine, en le Fils de Dieu incarné, notre Rédempteur et Seigneur, et par un commun effort, dans une estime mutuelle, qu'ils rendent témoignage à notre espérance qui ne sera pas confondue » (UR 12). Le témoignage commun est nécessaire dans des domaines aussi différents que l'expression publique de la foi (on pense aux chemins de croix œcuméniques célébrés sur la place publique, le Vendredi saint); dans les déclarations ou interventions publiques sur des questions de morale; et dans l'apport de l'esprit chrétien au monde des sciences et des arts (UUS 74). Le dialogue œcuménique lui-même a aussi valeur de témoignage avec sa recherche de la réconciliation et ses efforts pour résoudre les anciens conflits par la patience et la conversation persévérante plutôt que par la confrontation.

Le dialogue avec l'Église unie du Canada

L'Église unie du Canada est née en 1925 de l'union d'églises presbytériennes, méthodistes et congrégationalistes. Ce qui lui inspire un désir constant de relations et de dialogue œcuméniques, en particulier avec les autres grandes églises au Canada. Des catholiques et des membres de l'Église unie collaborent régulièrement à des projets de justice sociale. Même si nous avons des positions publiques très différentes sur diverses questions sociales et éthiques, notre dialogue a exploré une vaste gamme de sujets depuis sa création en 1974. Ce dialogue a traité d'attitudes culturelles aussi bien que de problèmes de théologie et de doctrine. Ses recherches ont porté sur l'autorité, l'évangélisation, la foi trinitaire et le mariage. En 2002, il a publié un rapport intitulé *Au nom de qui? La formule baptismale dans la culture contemporaine*, qui examinait diverses propositions de l'Église unie visant à employer un langage trinitaire inclusif pour la formule du baptême, et tentait de proposer une solution pastorale acceptable sur le plan doctrinal. Par la suite, des discussions sur *Péché, réconciliation et identité ecclésiale* ont étudié l'héritage des pensionnats indiens dirigés par les Églises. En 2012, le dialogue terminait huit années d'étude sur l'interprétation théologique du mariage. Ce sujet avait été choisi parce qu'en 2004, l'Église catholique et l'Église unie ont pris des positions diamétralement opposées en intervenant devant la Cour suprême du Canada à propos de la loi sur le mariage entre conjoints de même sexe. Le dialogue étudie maintenant la création, l'écologie et l'environnement.

Un des principaux moyens dont disposent les Communautés chrétiennes pour donner un témoignage solide, c'est leur engagement dans la mission commune au service des pauvres; la mission commune, comme la prière commune, est une forme importante de témoignage. *Ut Unum Sint* fait appel à « toutes les collaborations pratiques possibles à divers niveaux, pastoral, culturel et social, et aussi au témoignage du message de l'Évangile (40)²² ».

La mission commune au service du bien commun

Comme catholiques, nous aspirons à collaborer avec des personnes qui ont d'autres perspectives philosophiques ou religieuses au service du bien commun et pour mieux répondre aux souffrances et aux besoins de notre temps. Parmi les personnes avec qui nous devrions pouvoir coopérer de manière conséquente, il y a nos frères et sœurs chrétiens, baptisés dans le Christ, avec qui nous partageons les assises trinitaires et christologiques de la foi qui nous appellent à faire nôtre la mission du Christ dans le monde. Éclairés et formés par les mêmes exhortations prophétiques à l'intégrité et par le même Évangile porteur de vie, tous les chrétiens sont appelés à servir, à appliquer les principes de l'Évangile à la vie sociale par la promotion active de la paix et à œuvrer pour la guérison et la réconciliation dans nos collectivités et dans nos pays. Nous partageons la conviction que la personne humaine est créée à l'image et à la ressemblance de Dieu et qu'elle est dotée d'une dignité inhérente; c'est le Seigneur lui-même qui nous

appelle à défendre la vie et la dignité humaine, à tendre la main aux membres les plus pauvres, les plus blessés et les plus vulnérables de la famille humaine. Plus nous partageons de points communs sur le plan de la foi, plus nous devrions partager la mission en réponse aux besoins humains et au service du bien commun; il y a là un terrain propice à la coopération pratique (cf. UR 12, 23; DO 50, 162; UUS 74). Prendre position et agir ensemble sur des enjeux de justice ne peut que galvaniser nos efforts, puisque « la voix commune des chrétiens a plus d'influence qu'une voix isolée » (UUS 43). L'enseignement social catholique souligne que « l'Église catholique ne peut manquer de participer à l'effort conjugué des chrétiens pour faire respecter les droits et les besoins de tous, en particulier ceux des pauvres, des petits et des sans-défense (UR 43)²³ ». Les divergences qui persistent entre nous et qui font obstacle

22 Cf. Déclaration christologique commune entre l'Église catholique et l'Église assyrienne d'Orient, *L'Osservatore Romano* (12 novembre 1994), 1. Cité dans UUS 40.

23 Cf. Jean-Paul II, *Sollicitudo Rei Socialis* (1987), 32.

Le dialogue avec les évangéliques

Le dialogue avec l'Alliance évangélique du Canada est l'un des plus récents et des plus prometteurs. Les Églises évangéliques prennent différentes formes et ne sont pas toutes pleinement d'accord entre elles sur toutes les questions de foi, mais elles partagent une tradition commune. Ces communautés ont découvert au cours des dernières décennies le témoignage et la mission qu'elles ont en commun et elles cherchent maintenant à entrer en dialogue avec les catholiques. L'Alliance fonctionne un peu comme le Conseil canadien des Églises, à savoir comme un organisme national qui représente des communautés diversifiées de chrétiens. La CECC et l'Alliance ont collaboré dans le passé sur un certain nombre de prises de position sociales et d'interventions devant le Parlement canadien et la Cour suprême du Canada.

Le dialogue avec les évangéliques a été institué en 2010 et s'est amorcé par des discussions sur l'Écriture et le salut. Ce dialogue cherche avant tout à préciser la place de la Parole dans nos communautés et nos histoires respectives. Les membres du dialogue espèrent produire une plaquette éducative pour aider les catholiques et les évangéliques à mieux se comprendre.

à la pleine communion imposent des limites à ce que nous pouvons faire ensemble (DO 162), mais nous sommes encore bien loin de vivre notre mission commune dans le monde d'une manière qui soit à la fois adéquate et responsable.

Le fondement de la mission commune est la reconnaissance du fait que c'est le Seigneur qui nous a confié cette mission, et qu'il nous l'a confiée pour que nous la remplissions ensemble, nous qui sommes son corps. Comme le dit le décret sur l'œcuménisme, « la collaboration de tous les chrétiens exprime vivement l'union déjà existante entre eux, et elle met en plus lumineuse évidence le visage du Christ Serviteur » (UR 12). Pareille collaboration est « une forme de proclamation » et « une manifestation du Christ lui-même » (UUS 40, 75). Elle permet en outre de surmonter les obstacles entre nous; plus nous apprenons à nous connaître, mieux nous préparons la voie à la pleine réconciliation (UR 12; DO 162; UUS 43, 75).



De gauche à droite : Mgr Donald Bolen, Dr Catherine E. Clifford, Dr Darren Dahl et Mr Nicholas Jesson, Saskatoon, au nouveau Programme en études œcuméniques et de la Formation, juin 2014.

La formation et l'étude

La réconciliation se vit à tous les niveaux de notre vie ecclésiale et ne peut advenir qu'avec des maîtres et des disciples bien formés. En 1995, le Conseil pontifical pour la promotion de l'unité chrétienne publiait *Dimension œcuménique de la formation des personnes qui se consacrent au ministère pastoral*, qui souligne « la nécessité d'une formation œcuménique de tous les fidèles du Christ » pour que chaque chrétien puisse

apporter sa contribution particulière à l'unité chrétienne, avant de proposer une description détaillée de la formation œcuménique souhaitée pour les futurs prêtres et les futurs évêques (DOF 1-2; cf. UR 10). Cette formation comporte d'importants éléments de doctrine et de

connaissances : elle cultive la connaissance des principes œcuméniques catholiques et leur application à une vaste gamme de situations pastorales; elle présente les organisations et les structures œcuméniques ainsi que les résultats des dialogues œcuméniques; et elle explique les éléments que les chrétiens professent en commun et les désaccords qui subsistent (DOF 16, 29). Par ailleurs, la dimension œcuménique doit être présente dans toutes les matières enseignées et, lorsque c'est possible, des professeurs d'autres Communautés chrétiennes seront invités à « exposer leurs propres traditions de la foi chrétienne et la manière dont elle est vécue » (DOF 10, 20; cf. DO 81, 191-195). Mais la formation œcuménique vise aussi à cultiver « une attitude authentiquement œcuménique » et à « animer la conversion et l'engagement œcuménique » des futurs responsables; elle doit aussi comprendre une expérience œcuménique concrète (DOF 9, qui cite DE 70, DOF 5, 22).

Si la formation œcuménique des pasteurs est essentielle, elle doit aussi rejoindre nos familles, nos écoles, nos paroisses et nos organisations (DOF 5). Le point de départ incontournable, c'est de faire la connaissance d'autres chrétiens et d'autres Communautés chrétiennes dans l'amitié, la prière et l'action commune pour la mission et le témoignage. Mais il faut aussi de l'éducation permanente, et pas seulement dans les séminaires ou les commissions de dialogue théologique. La formation de la foi adulte peut se faire en réunissant des chrétiens et chrétiennes de différentes traditions pour leur permettre d'approfondir leur connaissance de la foi et la connaissance qu'ils ont les uns des autres.



Les familles et les couples interconfessionnels

Une famille interconfessionnelle se forme lorsque deux chrétiens baptisés d'Églises différentes se marient et consentent l'un et l'autre à vivre, à célébrer le culte et à participer à la vie de l'Église de leur conjoint dans la mesure où le permet la discipline de leurs deux communautés. Surmontant les divisions entre leurs Églises, les couples interconfessionnels

sont unis par les sacrements du baptême et du mariage et « vivent dans leur mariage les espoirs et les difficultés de la route vers l'unité chrétienne²⁴ ».

Le pape Jean-Paul II nous enseigne que « la promotion d'une authentique communion de personnes responsables dans la famille devient un apprentissage fondamental et irremplaçable de vie sociale, un exemple et un encouragement pour des relations communautaires élargies, caractérisées par le respect, la justice, le sens du dialogue²⁵ ».

La rencontre de la vie ecclésiale et liturgique de l'autre amène les couples interconfessionnels à découvrir dans leurs formes respectives de culte, de vie ecclésiale, de doctrine, de spiritualité, d'autorité et d'éthique, que toutes les différences n'opposent pas les Églises et que plusieurs peuvent être complémentaires et les enrichir par leur diversité. « Cette immersion dans les valeurs de la communauté de l'autre peut permettre à un conjoint d'évaluer l'autre

24 Jean-Paul II, discours à Canterbury, 1982.

25 Jean-Paul II, *Familiaris Consortio* (1981), 43.

Église, ses manières de parler, ses façons de penser, d'agir et d'être²⁶ ». Benoît XVI a souligné la contribution positive des couples interconfessionnels, qui peuvent devenir « un laboratoire pratique d'unité. Pour cela, la bienveillance mutuelle, la compréhension et la maturité dans la foi des deux parties, ainsi que des communautés dont ils proviennent, sont nécessaires ». Il a appelé à « la confiance réciproque entre les Églises » et à une « collaboration qui respecte pleinement les droits et la responsabilité des conjoints pour la formation dans la foi de la propre famille et pour l'éducation des enfants²⁷ ».



Le pape François reçoit un livre du Dr Nikolaus Schneider, Président du Conseil de l'Église évangélique en Allemagne, 2013.

L'apprentissage ecclésial et l'échange des dons

Nous avons signalé ci-dessus qu'un dialogue d'amour nous invite à reconnaître et à célébrer les éléments authentiques de l'Église qui sont présents dans les autres Communautés chrétiennes. Le dialogue de vie nous encourage non seulement à reconnaître ces dons, mais aussi à apprendre de ces dons de l'Esprit chez nos interlocuteurs, alors que nous nous efforçons de renouveler la vie de

l'Église catholique en fidélité à l'Évangile. Cet apprentissage ecclésial se fonde sur les principes catholiques fondamentaux de l'engagement œcuménique et sur notre conviction que, si tous les éléments essentiels à l'Église se trouvent dans l'Église catholique, « certains aspects du mystère chrétien ont parfois été mieux mis en lumière » dans d'autres Communautés chrétiennes (UUS 14; cf. UR 4, 17). Jean-Paul II a fourni à l'Église une formulation pour exprimer l'idée qu'on peut apprendre des autres Communautés chrétiennes quand il a écrit que le dialogue œcuménique « ne se limite pas à un échange d'idées. En quelque manière, il est toujours un *échange de dons* » (UUS 28). Il se disait confiant qu'un échange de dons s'est déjà produit au cours des dernières décennies et il soulignait que le dialogue œcuménique « s'efforce de susciter un soutien fraternel mutuel par lequel les Communautés s'attachent à échanger ce dont chacune a besoin pour grandir selon le dessein de Dieu vers la plénitude définitive », ce qui, ajoutait-il, « est la forme œcuménique de la loi évangélique du partage » (UUS 87).

Le pape François a fait un pas de plus en nous invitant à prêter attention aux dons présents chez l'autre ou aux domaines d'apprentissage potentiel qui correspondent à nos propres besoins ecclésiaux. « Si vraiment nous croyons en la libre et généreuse action de l'Esprit, nous pouvons apprendre tant de choses les uns des autres! Il ne s'agit pas seulement de recevoir des informations sur les autres afin de mieux les connaître, mais de recueillir ce que l'Esprit a semé en eux comme don aussi pour nous » (EG 246). Commentant le matériel préparé au Canada pour la Semaine de prière pour l'unité chrétienne, il a fait remarquer qu'il

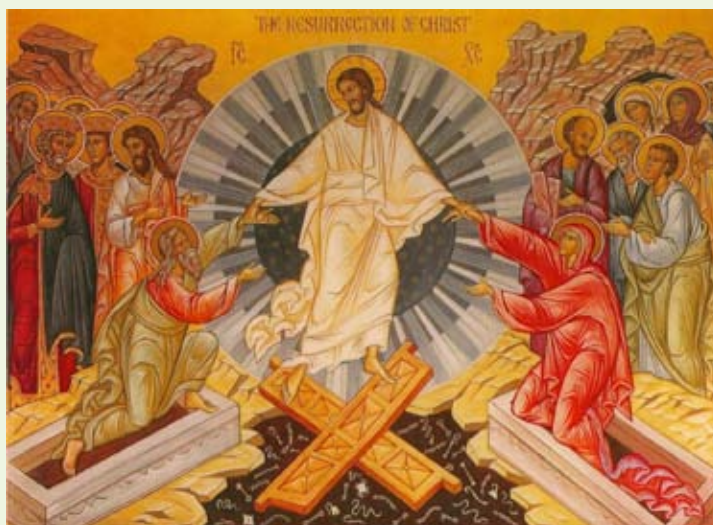
26 *Les foyers interconfessionnels et l'unité chrétienne*, document adopté par le Deuxième Rassemblement mondial des foyers mixtes, qui s'est tenu à Rome en juillet 2003, C2.

27 Rencontre avec des représentants du Conseil œcuménique polonais, à Varsovie, Pologne (25 mai 2006).

est bon « de trouver chez les autres chrétiens quelque chose dont nous avons besoin, quelque chose que nous pouvons recevoir comme un don de nos frères et sœurs²⁸ ». Et prenant la parole devant une délégation orthodoxe présente à Rome pour la fête des saints Pierre et Paul, il a donné l'exemple de ce que la tradition orthodoxe peut nous apprendre en matière de collégialité épiscopale et de tradition synodale²⁹. Jean-Paul II et François ont souligné l'un et l'autre qu'il y a encore beaucoup de progrès à faire dans ce domaine de l'apprentissage ecclésial et de l'échange des dons (UUS 48; EG 246).

■ Conclusion

Saint Paul écrit aux Corinthiens que « Dieu qui, dans le Christ, nous a réconciliés avec lui » nous a donné le ministère et le message de la réconciliation (2 Co 5, 18-19). L'unité est l'œuvre de Dieu dans le Christ par l'Esprit Saint, mais Dieu nous confie une partie du travail en nous appelant à être des artisans de réconciliation, des ambassadeurs du Christ et de l'unité qu'il apporte. « Ceux qui s'identifient profondément au Christ doivent se conformer à sa prière, notamment à sa prière pour l'unité » (DO 25). L'engagement pour la réconciliation



Icône - Résurrection du Christ - Extirpation de l'Enfer

avec les autres chrétiens va de pair avec une profonde fidélité au Christ. Il s'agit de se préoccuper de ce qui préoccupe Dieu, d'aspirer à ce à quoi Dieu aspire. Nous sommes appelés à être une Église en dialogue parce que Dieu est entré avec le monde dans un dialogue rédempteur et porteur de vie et qu'il nous envoie en son nom. La désunion et la dissension au sein du Corps du Christ contredisent et sapent le message que

nous proclamons. C'est pourquoi il n'y a pas d'exagération dans l'affirmation d'*Ut Unum Sint* : « le dialogue œcuménique a une importance primordiale » (32).

L'anniversaire du décret sur l'œcuménisme du concile Vatican II nous offre l'occasion de réfléchir à la façon dont nous avons grandi ensemble pendant les cinquante dernières années et de considérer comment nous sommes appelés à approfondir notre engagement à cheminer ensemble avec d'autres chrétiens, aujourd'hui, sur la route de la pleine unité ecclésiale. Les raisons de nous réjouir ne manquent pas. Nous nous sommes redécouverts frères et sœurs dans le Christ et nous avons perçu les traces de l'œuvre de l'Esprit Saint dans nos échanges fructueux et dans l'essor de nos relations. Plusieurs papes se sont engagés avec passion au service de l'unité et les commissions de dialogue ont produit des textes de réconciliation qui regorgent de promesse. Mais la voie de la réconciliation s'est avérée plus longue, plus tortueuse et plus complexe que d'aucuns l'avaient prévu. L'unité chrétienne est l'œuvre

28 Audience générale du 22 janvier 2014; cf. « *A Big Heart Open to God* », *America*, 30 septembre, 2013 (www.americamagazine.org/pope-interview).

29 Discours à la délégation orthodoxe, le 29 juin 2013; cf. *A Big Heart Open to God*.

de toute l'Église, et elle n'exige rien de moins que d'apprendre à suivre la route des disciples et à vivre ensemble notre mission chrétienne. Jean-Paul II a fait remarquer que « les relations œcuméniques constituent une réalité complexe et délicate qui implique tout à la fois l'étude et le dialogue théologique, le contact et les relations fraternelles, la prière et la collaboration pratique. Nous sommes appelés à œuvrer dans tous ces domaines. Se limiter à l'un d'entre eux ou à quelques-uns et négliger les autres ne peut que produire des résultats stériles³⁰ ». Si nos dialogues théologiques ont parfois abouti à des impasses sans qu'on entrevoie d'issue, le plus grand défi qui se pose à nous reste la tâche exigeante d'incarner concrètement tout ce que nous professons en commun dans tous les domaines de nos vies ecclésiales.



« Pentecôte » par Jean II Restout, 1732.

L'Esprit Saint ne joue pas à nous coincer, il nous laisse toujours des ouvertures par où avancer avec confiance et il va continuer de nous ouvrir des portes si nous franchissons celles qui s'ouvrent devant nous aujourd'hui. Nous ne devons jamais perdre espoir. De même que le Christ ressuscité a franchi les portes verrouillées et insufflé l'Esprit à des disciples transis de peur et de doute, l'Esprit du Christ nous fera franchir ce qui nous semble des obstacles insurmontables et nous fera entrer, en lui, dans une communion toujours plus grande. Confiant en l'Esprit Saint, qui s'est employé à répandre des semences d'unité pendant les cinquante dernières années, mettons une énergie nouvelle et inlassable à jouer notre rôle dans le grand projet divin de réconciliation dans le Christ.

30 DOF 7, qui cite Jean-Paul II, discours à l'Assemblée plénière du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité chrétienne (1^{er} février 1991), publié dans *Information Service*, n° 78 / III-IV, 1991, 140.

■ Abréviations

- EDF** *La dimension œcuménique dans la formation de ceux qui travaillent dans le ministère pastoral*, Secrétariat pour la promotion de l'unité des chrétiens, le 16 mars 1995
- ED** *Le Directoire œcuménique*, Secrétariat pour la promotion de l'unité des chrétiens, www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/chrstuni/general-docs/rc_pc_chrstuni_doc_19930325_directory_fr.html. Directoire pour l'application des principes et des normes sur l'œcuménisme, le 25 mars 1993
- DV** *Dei Verbum*, constitution dogmatique de Vatican II sur la révélation divine (1965)
- EG** *Evangelii Gaudium*, exhortation apostolique du pape François sur la joie de l'Évangile (2013)
- LG** *Lumen Gentium*, constitution dogmatique de Vatican II sur l'Église (1964)
- UR** *Unitatis Redintegratio*, décret de Vatican II sur l'œcuménisme (1964)
- UUS** *Ut Unum Sint*, encyclique du pape Jean-Paul II sur l'engagement œcuménique (1995)

Ce document de la Conférence des évêques catholiques du Canada, préparé conjointement avec sa Commission épiscopale pour l'unité chrétienne, les relations religieuses avec les juifs et le dialogue interreligieux, marque le 50^e anniversaire du décret sur l'œcuménisme du concile Vatican II (*Unitatis Redintegratio*). Il offre une vue d'ensemble des principes catholiques pour le travail en vue de l'unité chrétienne, donne un aperçu des réalisations au cours des 50 dernières années dans le domaine de l'œcuménisme sur la scène internationale et au Canada, et trace les diverses façons dont l'Esprit amène l'Église à promouvoir l'unité chrétienne. Nous espérons que ce texte servira de ressource et de guide de formation aux personnes engagées dans le travail pastoral et œcuménique : au sein des commissions œcuméniques diocésaines et éparchiales; dans les paroisses et les établissements d'enseignement; au sein des dialogues locaux et régionaux; ainsi qu'aux catholiques engagés dans d'autres initiatives œcuméniques cultivant le témoignage commun, la mission et la prière pour l'unité. Nous espérons également qu'il sera utile à nos partenaires dans le dialogue, qui devraient y trouver une synthèse accessible de l'engagement œcuménique de l'Église catholique. La publication de ce texte coïncide avec celle d'une ressource plus vulgarisée, *L'Église en dialogue : l'engagement œcuménique catholique*. La version abrégée poursuit les mêmes objectifs, mais vise un public plus large dans les paroisses et les écoles. Dans l'un, comme dans l'autre, nous nous unissons à la prière de Jésus pour que ses disciples soient un, afin que le monde croie (Jn 17, 20-21).

© 2014 Concacan Inc. Tous droits réservés.

Commission épiscopale pour l'unité des chrétiens, relations religieuses avec les juifs, et dialogue interreligieux, Conférence des évêques catholiques du Canada

Vous pouvez télécharger une copie PDF de cette brochure, en français et en anglais, à www.cecc.ca

Code : 185-104

ISBN : 978-0-88997-735-8

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives Canada, Ottawa.

Dépôt : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Montréal

